

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 17
Décembre 2024

ANYASÃ

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASÁ

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Pr. Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

<p>A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer</p>

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ah̄hlō, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* se propose de faire paraître annuellement. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

- IMPACTS DE LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL SUR LA GESTION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE D'AGOE-NYIVE 4 AU TOGO..... **p. 1-22**
Kossi Edoh René AGBOTI, Komlan Kounon Etienne TEDE, Edinam KOLA
- FACTEURS EXPLICATIFS DES CONDITIONS DIFFICILES D'APPRENTISSAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)..... **p. 23-41**
Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Issoufou DIALLO, Diaba KONÉ
- IMPACT DES COLLÈGES DE PROXIMITÉ SUR LA MASSIFICATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS L'ESPACE RÉGIONAL DU HAMBOL (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **p. 42-62**
Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Brahim YÉO, Issoufou DIALLO
- MARCHE DE PRODUITS PLASTIQUES DANS LE SECTEUR LOME-AFLAO-DENU, MARQUEUR DE DIFFERENCIATION DANS L'ESPACE FRONTALIER TOGO-GHANA..... **p. 63-76**
Djiwonou Koffi ADJALO
- ANALYSE DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX A LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT : L'EXPERIENCE DE LA COMMUNE DE SABOU DANS LE CENTRE-OUEST DU BURKINA FASO..... **p. 77-94**
Nadège COMPAORÉ, Paulin DOLOMWEOGO
- CARACTERISTIQUES ET EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD-EST DU BENIN..... **p. 95-114**
Désiré ZANNOU, Ibouaïma YABI, Edinam KOLA et Tchégnon ABOTCHI

- IMPACTS HYDROLOGIQUES DES MUTATIONS PAYSAGERES DANS L'HYDROSYTEME MENOUA (OUEST-CAMEROUN).....
Idriss Landry KOUEDJOU, Jacqueline-Hortance NGOU DJOU, Cédric Roth DJOFNA HAPPI p. 115-131
- RISQUES SANITAIRES LIES A LA GESTION DES DECHETS MENAGERS A ABECHE (TCHAD).....
Dombor DJIKOLOUM DINGAO, mahamat ALI MUSTAPHA p. 132-147
- RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET D'ACCIDENTS DE TRAVAIL LIES A L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DES BITUMES DANS LA ZONE DE PROMOTION IMMOBILIERE DE TOGBIN DAHO -ADOUNKO (REPUBLIQUE DU BENIN).....
Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM p. 148-165
- EMERGENCE DES RESIDENCES MEUBLEES DANS LES OFFRES D'HEBERGEMENT ET LEURS CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT LOCAL A DALOA AU CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE.....
Emile Aurélien AHUA, Kokou Gilles Mawena EKLOU, Djédjé Eric PREGNON p. 166-189
- LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST : ATOUTS ET OBSTACLES DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER SUD TOGO-BENIN.....
Yao Ebafeyi FALA, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU p. 190-204
- GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE N'TABACORO AU MALI ET RISQUES SANITAIRES.....
Boubacar Amadou DIALLO p. 205-220
- TECHNIQUES ET IMPORTANCE DE LA FILIERE APICOLE EN ZONE TROPICALES HUMIDE : L'EXEMPLE DES COMMUNES DE NGANHA ET MBE (ADAMAOUA-CAMEROUN).....
Jairus GUEDJO TCHETCHE, Jean Paul Kévin MBAMBA MBAMBA, Awalou MOHAMADOU ABOUBAKAR p. 221-235

MOBILITE DANS LE GRAND LOME : LE ROLE DES
VOITURES D'OCCASION DANS LE SYSTEME DES
TRANSPORTS ROUTIERS.....

p. 236-253

Prénom Chimène BIDABI, Messan VIMENYO

Sociologie

ANALYSE DE LA PERSISTANCE DES ACTES DE
VIOLENCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS
UNIVERSITAIRES : CAS DE L'UNIVERSTE ALASSANE
OUATTARA (CÔTE D'IVOIRE).....

p. 254- 267

Brou Ghislain KOUADIO

LA FRANCAFRIQUE : QUELLE FRAGILITE DE
COOPERATION POLITIQUE EN AFRIQUE
FRANCOPHONE ?.....

p. 268-284

Jean Michel MOUNGA MBAIDJE TAMBAYE

GENRE ET GESTION DES MALADIES HANDICAPANTES
EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU DIABETE.....

p. 285-295

Konan Gnamien Dieudonné KOUAKOU, Gnoka Modeste BOUABRE

LA RÉSISTANCE DES HOMMES SÉNOUFO DE TIORONIA
RADOUGOU DANS LA RÉGION DU PORO (CÔTE
D'IVOIRE) À L'UTILISATION DES MÉTHODES
CONTRACEPTIVES MODERNES.....

p. 296-312

Brahima COULIBALY, Gnenegnin SORO

AGRICULTEURS-CITADINS ET RÉUSSITE DES MOBILITÉS
PROFESSIONNELLES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA
(CAMEROUN).....

p. 313-327

Roméo SAA NGOUANA

ANALYSE DE LA PLACE DES INVESTISSEURS
NATIONAUX DANS LE SECTEUR HOTELIER DE LA VILLE
DE SAINT-LOUIS.....

p. 328-344

Abdoul Wahab CISSE

Histoire-Archéologie

PEUPLEMENT ANCIEN DES BASSES VALLEES DU CHARI
ET DU LOGONE : ETUDE DE LA BUTTE DE BALAGNERE
EN REPUBLIQUE DU TCHAD..... p. 345-361

*Nembondé PONARI, Mongo Bety DJERAMIAN, Milman Noudjiko
HAMDJI, Rémy Dzou TSANGA*

DYNAMIQUE DE LA PRODUCTION DU COMBUSTIBLE
PRISE PAR LES METALLURGISTES DE LA VALLEE DU
LOGONE..... p. 362-373

Belemel BANGA, Jean MBAIRO

Lettres Modernes

L'INFLUENCE DES MÉDIAS DANS LA DRAMATURGIE
CONTEMPORAINE AFRICAINE : CAS DE RÉCUPÉRATIONS
DE KOSSI EFOUL..... p. 374-384

Namory MÉITÉ, Brogoré Chantal GBOGA, Youssouf TOU

LES ENCHAINES DE REMY MEDOU MVOMO : UN
THÉÂTRE SOCIODRAMATIQUE..... p. 385-398

Bangali DOUMBIA

L'INVERSION SOUTENUE /OU ORATOIRE..... p. 399-411

Issakha MAHAMAT ADOUM

LA JUXTAPOSITION, LA COORDINATION ET LA
SUBORDINATION DANS LA PHRASE COMPLEXE ET
COMPOSÉE EN PÉVÉ..... p. 412-418

*Aimé BADJAM YAN-TCHAMSI, Kimtoloum PATCHAD, Dionnodji
TCHAIÏNE*

IMPACT DES COLLÈGES DE PROXIMITÉ SUR LA MASSIFICATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS L'ESPACE RÉGIONAL DU HAMBOL (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

*Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Brahim YÉO, Issoufou DIALLO
Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire*

Résumé : L'État ivoirien réalise depuis 2015 une politique de réforme dite « collège de proximité ». Celle-ci consiste en la construction de collèges dans les localités rurales. Malgré la construction massive des salles de classe, l'on rencontre toujours les classes surchargées dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région du Hambol. Cet article vise à comprendre cette problématique. L'approche méthodologique utilisée s'est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes qualitatives et quantitatives réalisées auprès des élèves de l'enseignement secondaire public de la région du Hambol. Au total 384 élèves ont été enquêtés. L'étude révèle que 97,66% des élèves fréquentent dans des classes à effectif pléthorique. En plus, il ressort que 148 élèves soit 38,5% ont achevé l'année scolaire avec un nombre incomplet de professeurs. Cette carence de professeurs est plus accentuée en Mathématiques où 18% des élèves n'ont pas pu prendre part aux cours durant l'année scolaire 2022-2023. Cette disposition pédagogique impacte négativement la réussite scolaire dans ladite région.

Mots-clés : Collèges, proximité, effectifs, pléthoriques, Hambol

Abstract: Since 2015, the Ivorian government has implemented a reform policy called "Proximity College." This involves building colleges in rural areas. Despite the massive construction of classrooms, overcrowded classrooms are still found in public secondary schools in the Hambol Region. This article aims to understand this issue. The methodological approach used was based on documentary research and qualitative and quantitative surveys conducted among students from public secondary schools in the Hambol Region. A total of 384 students were surveyed. The study reveals that 97.66% of students attend overcrowded classrooms. Furthermore, it was found that 148 students, or 38.5%, completed the school year with an incomplete number of teachers. This shortage of teachers was more pronounced in Mathematics, where 18% of students could not attend classes during the 2022-2023 school year. This pedagogical situation negatively affects academic success in the said region.

Keywords: Colleges, proximity, overcrowded classes, Hambol

Introduction

Dès son accession à la souveraineté politique en 1960, la question de l'éducation est l'une des préoccupations majeures du gouvernement ivoirien. À la veille de son indépendance, l'État s'est fixé maints objectifs afin d'accroître le taux de scolarisation. Pour y arriver, une politique de scolarisation de tous les enfants en âge scolaire va être mise en place (A. Touré et *al*, 2022, p. 234). En effet, le taux de scolarisation est en constante progression en Côte d'Ivoire. Cependant, les objectifs ne seront pas atteints en raison de multiples crises et instabilités sociales telles que la crise économique de 1980, l'avènement du multipartisme en 1990, le coup d'État de 1999, la crise militaro-politique de 2002 et enfin

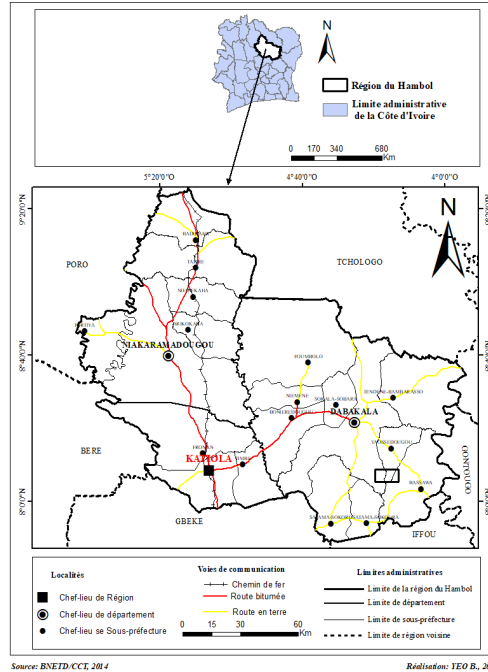
la crise post-électorale de 2010. Mais, à la sortie de cette série de crises, le pays entre dans une phase de reconstruction nationale avec un fort taux de demande sociale des familles pour l'accès à l'enseignement secondaire, notamment dans les milieux ruraux (I. Kouyaté, 2019, p.2).

Selon le RGPH-2014 (2015, p.1), de 10% en 1960, il est passé à 78,90% en 2014. Avec la suppression du concours d'entrée en 6^{ème}, plusieurs stratégies sont mises en place pour absorber le flux d'élèves issus de cette mesure. C'est pourquoi le gouvernement ivoirien s'est engagé dans la construction de collèges de proximité dans les zones rurales depuis une décennie à l'instar de certains pays africains comme le Madagascar, le Niger, le Sénégal et le Togo, dans l'optique d'y augmenter le taux de scolarisation et réduire les inégalités sociales (A. O. Kouadio et *al*, 2018, p. 5). À l'image des autres localités du pays, la région du Hambol a bénéficié de ces types de collèges. La mise en place de ces collèges a engendré une reconfiguration socio-spatiale en matière d'infrastructures éducatives dans l'enseignement secondaire public. En effet, la construction de ces établissements secondaires publics n'est pas sans conséquences d'un point de vue de l'offre éducative en matière d'enseignants et des infrastructures disponibles. L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts des collèges de proximité sur les effectifs observés dans les différentes salles de classes dans l'espace régional du Hambol. Pour y parvenir, il importe de répondre à la question suivante : Quels en sont les effets des effectifs pléthoriques dans les établissements d'enseignement secondaire sur la réussite scolaire ? Mieux, la surcharge des salles de classe s'explique par l'insuffisance des enseignants dans la région du Hambol.

1. Présentation de l'espace d'étude

D'une superficie de 19122 Km², la région du Hambol est localisée au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire. Elle est délimitée au Nord par les régions du Poro et du Tchologo, au Sud par les régions du Gbêkê et de l'Iffou, à l'Est par les régions du Bounkani et du Zanzan et à l'Ouest par la région du Béré (voir carte 1).

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude : la Région du Hambol



1. Méthodes et matériels

1.1. Méthode de collecte des données

La méthode choisie est l'enquête par échantillonnage. Il s'agit de recueillir des informations utiles sur une fraction de population pour procéder à la généralisation. On parle alors d'échantillons représentatifs. L'échantillon représentatif est en quelque sorte une réplique en miniature de la population cible avec ses caractéristiques (K. Kouassi, 2013, p. 87).

L'étude s'effectue dans la région du Hambol qui compte vingt-cinq établissements secondaires publics pour tous les élèves des dix-neuf Sous-préfectures. L'échantillon mère est obtenu à l'aide de la formule de Gourmanchante. La répartition de l'échantillon dans les espaces d'étude est faite par la méthode par quota et stratifié au niveau de la DRENA. Ainsi, le choix est fait en fonction du classement général de ceux-ci par la DRENA en fonction des élèves de la 6^e à la 3^e. Cette sélection a permis d'obtenir le nombre d'élèves enquêtés par établissement à partir d'un échantillonnage par quota et stratifié selon le niveau d'étude et du sexe de l'élève.

L'étude associe les méthodes quantitatives et qualitatives. La collecte des données quantitatives a recours à une fiche technique d'échantillonnage représentatif au niveau des élèves du premier cycle pour l'année scolaire 2022-2023. Quant au choix des élèves pour le questionnaire sur les sites d'enquête, il est fait de façon aléatoire tout en tenant compte du sexe et du niveau d'étude. Le choix des parents (membres du COGES) s'est fait de façon aléatoire à raison d'une personne par établissement. Les données qualitatives sont constituées à partir d'une fiche d'entretien auprès des Personnels enseignants et non enseignants constitués du personnel administratif (DRENA, administrations scolaires) et du personnel d'encadrement (Inspecteurs d'orientation, Inspecteurs d'éducation, assistants sociaux). Au niveau des enseignants, le choix est fait de façon aléatoire en tenant compte de leur disponibilité (2 enseignants par établissement). Au niveau du personnel administratif, étant en nombre réduit, nous visons une personne par localité.

2.2. Le choix de l'échantillonnage

La taille de l'échantillon est définie suivant la formule :

$$n = \frac{Z^2 (QP) N}{e^2(N-1) + Z^2(QP)}$$

n= Taille de l'échantillon ;

N= Taille de la population mère ;

Z= Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance ;

e= Marge d'erreur ;

P= Proportion d'élève supposé avoir les caractères recherchés. Cette population varie entre 0,0 et 1. C'est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne disposera d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci sera fixée à 50 % soit 0,5 ;

Q=1-P

Pour l'application de la formule, nous pouvons présumer que :

Si P = 0,50, donc Q = 1-0,5 = 0,5 à un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

Dans l'étude, la taille de notre population mère est estimée à 8547 élèves, Ainsi, nous avons :

$$\frac{1,96^2 (0,5 \times 0,5) \times 22709}{1 \ 0,05^2 (22709 -1) + 1,96^2 (0,5 \times 0,5)} = 384$$

Les effectifs associés à l'étude ont été regroupés dans le tableau 1 par sous-préfecture, soit quinze-mille six cent quarante-sept (15647) élèves représentant 68,90 % des effectifs des établissements secondaires publics de la DRENA qui s'élèvent à 22709 élèves issus de vingt-cinq (25) établissements secondaires publics en fonctionnement dans la région.

La population est subdivisée en strate (sous-groupe). Cette méthode consiste à retrouver dans l'échantillon les mêmes proportions pour chacune des strates selon les spécificités relatives au genre (filles - garçons). Les effectifs des élèves interrogés sont composés respectivement de filles (14397 soit 38,82 %) et de garçons (23257 soit 61,18 %).

Les proportions utilisées pour obtenir un effectif représentatif est le suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Garçons : } 384 \times 51,53 \% = 198 \\ \text{Filles : } 384 \times 48,47\% = 186 \end{array} \right.$$

$$\text{Soit : } 186 + 198 = 384 \text{ (individus de notre échantillon)}$$

Ces effectifs sont échantillonnés et repartis par site (établissement) enquêté, par genre et par niveau (tableau 1). L'échantillon obtenu à travers la formule de l'échantillonnage représentatif associé à l'étude est de 384 élèves. Ceux-ci ont été répartis dans les différents établissements d'enquête.

Tableau 1 : Échantillon des élèves par sites, par sexe et par niveau dans les Sous-préfectures enquêtées

SOUS-PREFECTURE	SITES D'ENQUÊTE	NIVEAUX								TOTAL			Pourcentage par site
		6ème		5ème		4ème		3ème		Effectifs et proportions		Total par site	
		G	F	G	F	G	F	G	F	GARÇONS	FILLES		
Niéméné	Collège moderne Niéméné	2	1	2	1	2	2	2	2	8	6	14	3,65 %
Satama-sokoro	Collège municipal Satama-sokoro	3	2	3	2	3	2	3	3	2,08 %	1,57 %	21	
Dabakala	Lycée moderne Dabakala	11	9	11	9	11	10	12	10	12	9	83	21,61 %
Badikaha	Collège moderne Badikaha	1	1	1	2	2	2	2	2	6	7	13	3,39 %
Tortiya	Collège moderne Tortiya	2	3	3	3	3	4	3	4	11	14	25	6,51 %
Niakaramandougou	Lycée municipal Niakara	9	8	10	8	10	9	10	9	2,86	3,65 %	73	19,01 %
Fronan	Collège moderne Fronan	2	1	2	2	2	2	2	2	8	7	15	3,91 %
Katiola	Collège moderne Katiola	5	6	6	6	6	7	6	7	2,08 %	1,82 %	48	12,50 %
Katiola	Lycée moderne G. O. Koné Katiola	11	11	11	11	11	12	12	12	24	24	48	12,50 %
										6,25 %	6,25 %	92	23,96 %
Total par sexe	TOTAL DRENA KATIOLA	46	42	49	44	50	50	52	51	11,72 %	12,24 %	384	100 %
Total par niveau		88	93	100	103					198	186	384	
										51,56 %	48,44 %		
										384			

Source : Nos enquêtes, 2023

2.3. Matériels et traitement des données

Le traitement des données a permis de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche. Les données recueillies sont organisées et traitées sous forme d'analyse graphique, statistique, cartographique aussi bien manuellement qu'à l'ordinateur. Cela dit, les logiciels utilisés sont Microsoft Word pour le traitement de texte, Microsoft Excel pour la réalisation des tableaux, la confection des diagrammes et graphiques à partir des données statistiques recueillies et de faire un dépouillement automatique grâce au logiciel IBM SPSS Statistics 20. Ensuite, cet outil permet de concevoir toutes sortes de croisement d'information. Ce logiciel permet également de déterminer les différentes corrélations entre les variables tout en précisant les Khi-deux. Par ailleurs, grâce au logiciel Arc GIS 10.5 et à l'application OSM Tracker pour les levées GPS, nous réalisons et exploitons les cartes de localisation des établissements scolaires ainsi que les différents phénomènes étudiés.

Pour déterminer les relations entre les différentes variables, nous avons utilisé la théorie des Khi-deux de KARL Pearson. Cette théorie nous a permis de faire la vérification des hypothèses. Pour lui, lorsque la valeur du Khi-deux issue du tableau des observations est inférieure à celle issue de la table théorique, le test d'indépendance mathématique est vérifié, il n'y a alors pas de lien entre les deux variables. Inversement, lorsque le Khi-deux « observé ou calculé » est supérieur au Khi-deux « théorique ou lu », le test d'indépendance mathématique n'est pas vérifié. Les valeurs sont donc dépendantes (corrélées pour les variables quantitatives).

Si l'hypothèse est vérifiée, les valeurs du Khi-deux sont distribuées selon la loi Pearson dont la table qui suit donne les valeurs pour un risque d'erreur α choisi (colonnes, en pourcentage) et un nombre V de degré de liberté [en lignes, $V = (L-1)*(C-1)$ avec L (le nombre de lignes) et C (le nombre de colonnes)] (LAFFLY, p.7-8).

La figure 1 présente la table théorique des valeurs de Khi-deux. Ces valeurs permettent de faire la comparaison avec celle issues de nos calculs afin de juger la corrélation entre les variables mises en évidence.

Figure 1 : Table des valeurs du Khi-deux

	1%	2.50%	5%	10%		1%	2.50%	5%	10%
1	6.63	5.02	3.84	2.71	16	32	28.84	26.3	23.54
2	9.21	7.38	5.99	4.61	17	33.41	30.19	27.59	24.77
3	11.34	9.35	7.81	6.25	18	34.8	31.53	28.87	25.99
4	13.28	11.14	9.49	7.78	19	36.19	32.85	30.14	27.2
5	15.09	12.83	11.07	9.24	20	37.57	34.17	31.41	28.41
6	16.81	14.45	12.59	10.64	21	38.93	35.48	32.67	29.61
7	18.47	16.01	14.07	12.02	22	40.29	36.78	33.92	30.81
8	20.09	17.53	15.51	13.36	23	41.64	38.08	35.17	32.01
9	21.67	19.02	16.92	14.68	24	42.98	39.37	36.41	33.2
10	23.21	20.48	18.31	15.99	25	44.31	40.65	37.65	34.38
11	24.72	21.92	19.67	17.27	26	45.64	41.92	38.88	35.56
12	26.22	23.34	21.03	18.55	27	46.96	43.19	40.11	36.74
13	27.69	24.74	22.36	19.81	28	48.28	44.46	41.34	37.92
14	29.14	26.12	23.68	21.06	29	49.59	45.72	42.56	39.09
15	30.58	27.49	25	22.31	30	50.89	46.98	43.77	40.26

Source : LAFFLY, 2008

3. Résultats

Depuis la crise socio-politique qu'a connue le pays, le système éducatif ivoirien, tout comme les autres secteurs socioéconomiques, a été impacté négativement. La région du Hambol ne reste en marge de cette influence néfaste. Les infrastructures éducatives sont à la traîne. La dégradation de celles-ci engendre une faiblesse de l'offre éducative alors que la population ne cesse de croître. D'où le point de départ des maux du système éducatif en général et singulièrement celui de la région du Hambol.

À partir de 2018, pour concrétiser l'objectif de l'État au niveau local, le conseil régional du Hambol a placé en priorité l'éducation dans sa politique de développement local. En effet, plusieurs réhabilitations, constructions d'établissements, entre autres, les collèges de proximité et d'autres actions ont été réalisés. Mais, face à d'énormes besoins en matière d'éducation, des défis restent à relever de manière générale et singulièrement dans la région du Hambol. Dans cet article, il s'agira d'analyser l'impact des collèges de proximité sur les effectifs pléthoriques des élèves dans les salles de classes. En un mot, la construction des collèges de proximité a-t-elle résolu le phénomène des effectifs pléthoriques ?

3.1. Corrélation entre l'effectif de la classe et le rendement scolaire des apprenants de l'enseignement secondaire public dans la région du Hambol

Les rendements scolaires des élèves et l'effectif de la classe ont été mis en évidence par les tests Khi-deux. En effet, sur un seuil erreur de 0,05 (soit 99,95 % des élèves interrogés), des fréquences ont été calculées à partir du tableau 2.

Sur une base des élèves interrogés, les fréquences calculées correspondantes ont une valeur de 3,90 (valeur de Khi-deux calculé) qui s'avère inférieure à celle lue à la 3^{ème} ligne dans le tableau de la loi de Khi deux soit 7,81 (valeur de Khi-deux lu). L'hypothèse 1 ou l'hypothèse alternative est rejetée. Par conséquent, l'hypothèse 0 est admise et donne lieu d'infirmer que dans la région du Hambol, le rendement des élèves des établissements secondaires publics est corrélé à l'effectif de la classe.

Ainsi, il faut le signifier, la plupart (97,66%) des élèves interrogés évoluent dans des classes à effectifs pléthoriques. Il est donc difficile pour nous de faire une comparaison de rendements. Si notre étude ignore l'existence d'une relation entre le rendement et le nombre d'élèves dans les classes, les résultats des études antérieures en disent le contraire. Les effectifs dits pléthoriques sont des effectifs supérieurs à la norme. En Côte d'Ivoire, tout effectif au-delà de 45 élèves par classe est qualifié d'effectif pléthorique.

Les raisons des effectifs pléthoriques sont multiples. Parmi celles-ci, l'on peut noter l'insuffisance des infrastructures scolaires face à la croissance exponentielle de la population scolaire dans les centres urbains. Quant aux localités rurales, l'avènement des collèges de proximité a corrigé cette carence en infrastructures. Mais, les classes surchargées observées dans ces dernières années sont en majeure partie dues au manque criard d'enseignants dans les établissements secondaires surtout dans le milieu rural. Ces classes surpeuplées ne restent sans effets néfastes sur la qualité des enseignements/apprentissages. À l'observation du tableau 2, il ressort que les 41 élèves dont les moyennes sont inférieures à 10, sont tous issus des classes à effectif pléthorique (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des élèves en fonction de l'effectif de la classe et le rendement scolaire de l'enseignement secondaire public de la région du Hambol

		effectif de la classe		Total
		Inférieur à 45	Supérieur à 45	
Moyenne 2022/2023	Inférieur à 10	0	41	41
	Entre 10 et 12	1	172	173
	Entre 13 et 14	8	161	169
	15 et plus	0	1	1
Total		9	375	384
Pourcentage		2,34 %	97,66 %	100 %

Source : notre enquête, 2023

D'une manière générale, il ressort que les effectifs pléthoriques présentent de nombreuses conséquences. Les élèves étant nombreux ne sont pas suivis individuellement par leurs enseignants. L'on note également la subjectivité dans la correction des travaux scolaires, déjà fatigué après les enseignements, l'Enseignant est obligé de préparer les leçons du jour suivant, tenir à jour les auxiliaires pédagogiques, résoudre les problèmes familiaux. Tout cela engendre un encadrement pédagogique défavorable pour les élèves comme le mettent en exergue N. Gbiako et Y. Yalome, page 12 du document intitulé effectifs pléthoriques et ses conséquences sur l'encadrement pédagogique des élèves du primaire de Gbadolite.

3.2. Le nombre croissant de collèges de proximité, un pas vers la qualité de l'éducation dans l'espace régional du Hambol

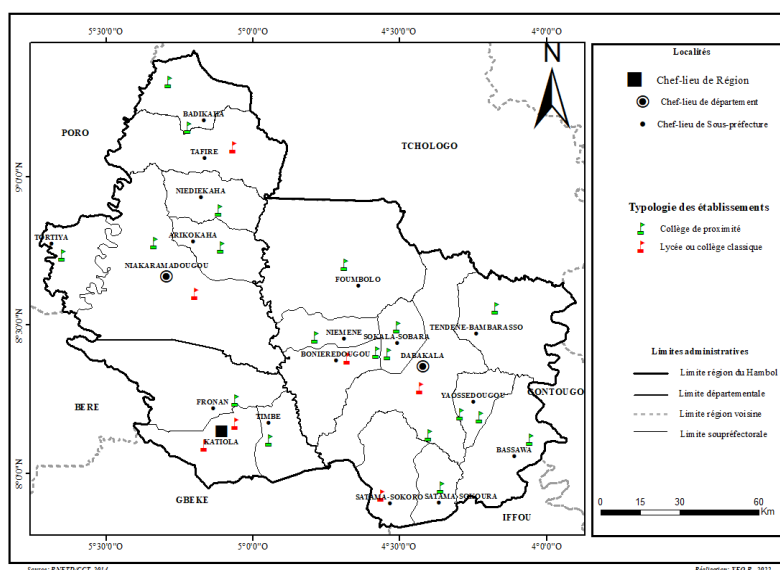
Le Collège de proximité se présente comme une réponse à bon nombre de problèmes qui pèsent sur le développement des cycles d'enseignement. En effet, le collège de proximité contribue, de façon décisive, à l'élargissement de ces cycles d'enseignement aux groupes défavorisés, notamment les populations rurales, les filles, à l'atténuation des difficultés existentielles qui influent négativement sur la rétention et les résultats scolaires des élèves amenés à poursuivre leurs études loin de leurs familles, particulièrement les jeunes filles.

La construction des collèges de proximité a pour objectif de réduire les populations scolaires concentrées dans les Collèges et lycées classiques des capitales départementales. Ainsi, des collèges ont été construits dans les chefs-lieux de Sous-préfecture n'ayant pas de collèges classiques ainsi que quelques gros villages. Aussi, plusieurs autres collèges de proximité sont-ils certes achevés, mais ouvriront leurs portes pour les années scolaires suivantes.

3.2.1. Une égale répartition progressive des établissements secondaires dans la région du Hambol

Les infrastructures éducatives constituent un maillon indispensable dans le fonctionnement d'un système éducatif. Ils conditionnent l'offre éducative. Dans la région du Hambol, l'évolution des infrastructures de l'enseignement secondaire a connu une lente progression. En effet, la région du Hambol, l'une des plus vastes de la Côte d'Ivoire, avait seulement neuf (9) établissements de l'enseignement secondaire public jusqu'en 2018. Actuellement, on en dénombre vingt-cinq (25) avec l'avènement des collèges de proximité soit un taux de construction d'établissement de 64% durant la période 2018 à 2023. La configuration en matière de construction de collèges de proximité et la réhabilitation des infrastructures existantes, montre, assez bien, une volonté acharnée des autorités en vue d'un rééquilibrage scolaire dans la région du Hambol (carte 2).

Carte 2 : Répartition des établissements secondaires publics selon leur typologie dans la région du Hambol

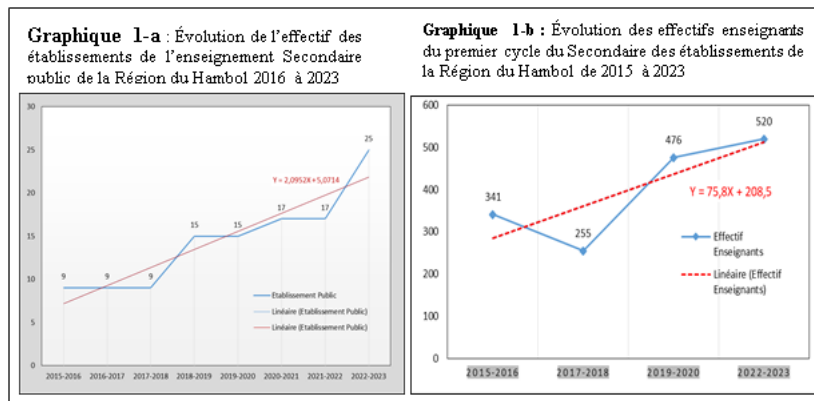


L'observation de la carte 2, nous laisse voir une implantation équilibrée des collèges de proximité sur l'ensemble de la superficie régionale du Hambol. On enregistre dix-neuf (19) collèges de proximité sur un total de 25 dans les trois (3) départements qui constituent la région du Hambol. À l'échelle des départements, la circonscription de Dabakala concentre 52,63% soit 10 établissements de proximité sur les 19. Le conseil

régional a donc joué un rôle indéniable pour le bonheur des populations en général et singulièrement des élèves du milieu rural.

Cette typologie de collège réduit fortement les problèmes de tutorats et les dépenses de location de maisons auxquelles étaient confrontés les parents d'élèves. L'on note 17,70% d'élèves vivant chez les tuteurs contre 73,70% qui vivent dans la cellule familiale. S'agissant des élèves en location, on enregistre seulement 8,60% de l'effectif enquêté. Quant aux apprenants, les collèges de proximité leur permettent d'éviter les retards et les absences dus à l'éloignement des établissements. Dans l'espace régional, 77% des élèves parcourent moins de 5 km pour atteindre leurs établissements.

Planche graphique 1 : Évolution du nombre d'établissements et de l'effectif d'enseignants de 2015 à 2023 dans la Région du Hambol



Source : Service informatique, DRENA Katiola, 2023

Le nombre d'établissements pour chaque année scolaire varie, commençant à 9 en 2015-2016 et atteignant 25 en 2022-2023. La tendance est à la hausse, avec une augmentation notable entre les années. En plus, la ligne de régression donnée par l'équation ($Y=2,0952X + 5,0714$) montre une tendance croissante. Cette équation suggère que chaque année, le nombre moyen d'établissements augmente d'environ 2,1. Le graphique 1-a illustre une croissance régulière et prédictible au fil des années. Les fluctuations autour de la ligne de tendance montrent des variations annuelles, mais la tendance générale est clairement à la hausse.

S'agissant du graphique 1-b, celui-ci montre l'évolution des effectifs enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements de la région du Hambol entre 2015 et 2023. L'on constate des fluctuations initiales de 2015 à 2018. En 2015-2016, l'effectif des enseignants était de 341. Ensuite, une baisse significative est observée en 2017-2018, où l'effectif descend à 255 enseignants, soit une diminution notable. À partir de 2018, l'effectif des enseignants connaît une augmentation progressive et atteint 476 enseignants durant la rentrée scolaire 2019-2020, puis continue d'augmenter pour atteindre 520

enseignants en 2022-2023. La tendance linéaire suggérée par la ligne de régression présente une croissance régulière des effectifs d'enseignants, avec une équation linéaire ($Y = 75,8X + 208,5$). Cela signifie que chaque année, il y a une augmentation d'environ 75,8 enseignants en moyenne, avec un point de départ estimé à 208,5.

Interrogés sur la chute significative des effectifs entre 2015 et 2018, ceux-ci évoquent le manque d'opportunité pouvant leur permettre d'investir dans la région du Hambol. Une fois titularisés, ils entament des démarches de mutation pour d'autres localités. Après 2018, le nombre d'enseignants a fortement augmenté, dépassant le seuil initial de 2015-2016. Cette hausse pourrait être liée à la politique de recrutement des enseignants contractuels en réponse aux besoins croissants en matière d'enseignement dans la région du Hambol ainsi qu'au niveau national.

3.2.2. Une persistance des effectifs pléthoriques dans la région du Hambol

L'objectif, d'ici la fin de la décennie pour le gouvernement, est de permettre, au moins, à la moitié d'une classe d'âge d'achever un cycle de collège. Malheureusement ce programme s'exécute avec une certaine lenteur vu le taux de croissance élevé des effectifs dans la région. Certes, des efforts sont faits à travers la construction des salles de classes, mais l'urgence reste l'insuffisance des ressources humaines (enseignants et personnels d'encadrement) pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Pour confirmer les informations issues de la recherche documentaire, nous avons mené une enquête auprès des élèves. Au terme de cette étude, sur un total de 384 élèves interrogés, 375 d'entre eux, soit 97,66% sont dans une situation d'effectifs pléthoriques. Il s'agit des élèves qui fréquentent des classes dont les effectifs sont supérieurs à la norme nationale (45 élèves). Le tableau 3 présente l'état des effectifs d'élèves à travers les Sous-préfectures enquêtées.

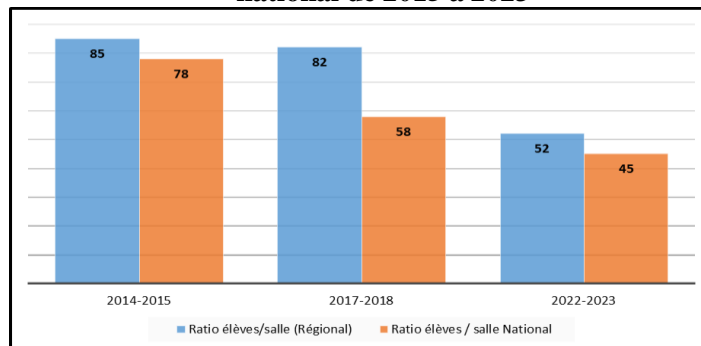
Tableau 3 : L'état des effectifs d'élèves dans les salles de classe selon les Sous-préfectures

		Effectif de la classe		Total
		Inférieur ou égal à 45	Supérieur à 45	
Sous-préfectures	Niémené	0	14	14
	Satama sokoro	5	16	21
	Dabakala	0	83	83
	Badikaha	4	9	13
	Tortiya	0	25	25
	Niakaramandougou	0	73	73
	Fronan	0	15	15
	Katiola	0	140	140
Total		9	375	384
Pourcentage		2,34%	97,66%	100,00%

Source : notre enquête, 2023

Par ailleurs, en ce qui concerne les effectifs des élèves enregistrés par rapport aux salles de classes existantes, les ratios restent très élevés. En effet, au niveau régional, on relève une plus grande disparité. Le ratio élèves par salles de classes varient et restent au-dessus de la norme nationale et internationale. En outre, dans le secondaire public, une salle de classe d'un établissement contenait en moyenne 85 élèves par salle de classe en 2014-2015. Avec l'avènement des collèges de proximité, ce ratio a connu une baisse significative passant de 82 élèves par salle de classe en 2017-2018 à 52 élèves par salle de classe pour la rentrée scolaire 2022-2023 dans la région du Hambol. Si l'on se réfère au ratio actuel élèves/salle de classe sur le plan national qui affiche 45, celui de la région du Hambol (52 élèves/salle de classe) demeure élevé. Le graphique 2 illustre le ratio élèves/salle de classe sur le plan régional du Hambol et au niveau national.

Graphique 2 : Ratio élèves/salle de classe de la Région du Hambol et au niveau national de 2015 à 2023



Source : MENA/DESPS, 2015 à 2023/ calculs de l'auteur

L'observation du graphique 2 nous laisse voir une baisse progressive du ratio élèves/salle de classe de 2015 à 2023 passant de 85 élèves/salle de classe à 52 élèves/salle de classe dans la région du Hambol. Cette baisse est également constatée sur le plan national dans la période susmentionnée. Le ratio élèves/salle de classe chute de 78 à 45 élèves/salle de classe. Mais cette tendance générale des ratios connaît quelques irrégularités si l'on se réfère au niveau des Sous-préfectures. Les entités sous-prélectorales au sein desquelles se situent les lycées ordinaires ou classiques présentent les ratios les plus élevés de la région. Il s'agit des Sous-préfecture de Niakaramandougou, de Dabakala et de Katiola. Elles enregistrent respectivement 78 élèves/salles de classe, 75 élèves/salle de classe et 73 élèves/salle de classe.

En plus, les effectifs pléthoriques trouvent leur justification à travers la croissance de la population scolaire alors que les établissements n'ont connu ni extension, ni de réhabilitation. Dans notre espace d'étude, les collèges ruraux ont vu le jour en 2018. Et la construction progressive desdits établissements permet de désengorger les établissements classiques d'où la baisse progressive du ratio élèves/salle de classe. Cette baisse des ratios

permet un bon encadrement des apprenants. Qu'en est-il de la disponibilité des enseignants dans l'espace régional du Hambol ?

3.3. L'évolution des effectifs des enseignants des établissements publics, une politique à encourager dans la région du Hambol

Les enseignants sont les acteurs clés de la réussite des élèves car leur formation, leur niveau de qualification et leur expérience professionnelle ont une influence sur les apprentissages. Cela dit, nous pouvons affirmer que pour une bonne éducation des élèves, les enseignants jouent un rôle déterminant.

3.3.1. L'insuffisance du personnel enseignant et la détérioration d'infrastructures socioéducatives, causes majeures des effectifs pléthoriques

Outre les infrastructures scolaires, les enseignants sont d'une importance prépondérante dans le processus d'acquisition des savoirs en milieu scolaire. La disponibilité des enseignants en nombre suffisant est l'une des conditions d'un bon apprentissage des savoirs scolaires. Le personnel enseignant constitue l'élément essentiel de la chaîne de l'acquisition des savoirs par les enfants. Cependant, dans les établissements d'enseignement secondaire public de la région du Hambol, le manque d'enseignant est un fait notoire.

Au regard du nombre important de cohorte d'élèves reçus chaque année issue de la gratuité de l'école et de la suppression du concours d'entrée en sixième, les chefs d'établissement se voient dans l'obligation de constituer des groupes classes à effectif élevé en fonction du nombre d'enseignants pouvant sillonner dans ces différentes classes. Si les collèges de proximité ont résolu le déficit de salle de classe, force est de reconnaître que ces établissements souffrent d'un manque significatif d'enseignant dans leur fonctionnement. Pour les chefs d'établissement, il est préférable de regrouper les élèves dans des groupes classes élevés que de respecter les normes internationales et nationales sans qu'il y ait de professeurs pour toutes les classes formées. Dans ces conditions, la qualité de l'éducation souhaitée par nos autorités est loin d'être atteinte au regard des effectifs pléthoriques. Quelle que soit la performance de l'enseignant, il ne saurait efficace face à une pléthore d'élèves où il peine de maîtriser la classe. Lors des évaluations, l'enseignant est dans l'incapacité de veiller à tous les élèves. Ce qui favorise la tricherie.

Les enseignants peinent à respecter le rythme des évaluations imposées par le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation au regard des effectifs de leurs classes. Les collèges de proximité tout comme les autres établissements classiques sont confrontés au phénomène. La photo 1 présente une classe à effectif pléthoriques au collège moderne de Badikaha alors qu'il existe assez de salles de classes disponibles.

Photo 1 : une classe à effectif élevé au collège moderne de Badikaha



Prise de vue : YEO B, 2023

Il est important de souligner que les effectifs pléthoriques résultent de deux facteurs. Dans les établissements ordinaires ou classiques ou encore les lycées, les effectifs pléthoriques sont engendrés par l'insuffisance des salles de classe due à la détérioration des bâtiments qui n'ont connu aucune réhabilitation depuis leur construction à la veille des indépendances et d'autres avant les indépendances. Concernant les collèges de proximité, ils résultent du manque des enseignants. Ceux-ci préfèrent les lycées où ils sont moins utilisés au détriment des établissements de la zone rurale où la précarité de la vie bat son plein : pas de marché permanent, pas d'eau courante, pas de réseau téléphonique. Pour maintenir les enseignants dans ces contrées lointaines, ceux-ci souhaiteraient qu'il leur soit accordé une prime d'incitation ou tout autre intéressement. Toutefois, il convient de relever qu'une légère amélioration a été consentie.

3.3.2. Une amélioration superficielle des différents ratios dans la région du Hambol

Le ratio élèves/enseignants caftent des irrégularités au sein des établissements scolaires. Les Sous-préfectures situées dans le milieu rural mentionnent les ratios les plus élevés. Il s'agit de Satama-sokoro et Badikaha qui indiquent respectivement 80 et 64 élèves/enseignants. En revanche, les localités de Fronan, de Tortiya et de Katiola affichent les ratios les plus faibles de la Région. Dans ces Sous-préfectures, l'on découvre respectivement 29 ; 36 et 41 élèves/enseignants. Le tableau 4 met en exergue le ratio élèves/enseignants en 2023 à travers les Sous-préfectures enquêtées de la région du Hambol.

Tableau 4 : Répartition de effectifs élèves, effectifs enseignants et Ratio élèves/enseignants de l'année scolaire 2022-2023 selon les Sous-préfectures de la Région du Hambol

Sous-préfectures	Effectifs élèves	Effectifs enseignants	Ratios élèves/enseignants
Niémené	581	11	53
Satama-sokoro	873	11	80
Dabakala	3368	60	57
Badikaha	506	8	64
Tortiya	1023	29	36
Niakaramandougou	2976	62	48
Fronan	600	21	29
Katiola	2860	70	41
Région Hambol	22709	520	44

Source : Notre enquête, avril 2023

Comme le souligne le tableau 4, le ratio le plus élevé se trouve à Satama-sokoro (80 élèves par enseignant), ce qui suggère une forte charge de travail pour les enseignants dans cette sous-préfecture. Le ratio le plus faible est observé à Fronan (29 élèves par enseignant), indiquant une meilleure répartition des élèves par enseignant. S'agissant des effectifs élèves, Dabakala et Niakaramandougou ont les effectifs d'élèves les plus élevés avec respectivement 3368 et 2976 élèves. Les sous-préfectures comme Badikaha et Fronan ont les plus faibles effectifs d'élèves, avec respectivement 506 et 600 élèves.

En termes d'effectifs enseignants, Katiola dispose du plus grand nombre d'enseignants (70), suivie de Niakaramandougou (62) et Dabakala (60). Les sous-préfectures comme Niémené et Badikaha ont des effectifs d'enseignants relativement faibles (11 et 8 enseignants). En général, le ratio moyen dans la région du Hambol est de 44 élèves par enseignant. Cela montre qu'en moyenne, chaque enseignant est responsable de 44 élèves, bien que ce chiffre varie significativement d'une sous-préfecture à une autre.

Ces données montrent des disparités importantes entre les sous-préfectures de la région du Hambol en ce qui concerne la charge de travail des enseignants et l'accessibilité à l'éducation pour les élèves. Ces différences peuvent avoir des répercussions sur la qualité de l'enseignement et sur les résultats scolaires dans la région. L'équité de la répartition et l'optimisation de la ressource enseignante demeure une gangrène dans le système éducatif ivoirien. Il convient de noter que les populations rurales ne réservent pas un accueil favorable à la rétention des enseignants. Le coût du loyer, dans ces contrées « poussiéreuses », rivalise avec celui des grands centres urbains de la région alors que les commodités et les avantages n'y accompagnent pas. Eu égard la précarité des conditions de vie du milieu rural, les enseignants œuvrent de toutes les manières pour regagner les lycées et collèges des grandes villes où ils sont sous-utilisés. D'où la faiblesse du ratio élèves/enseignants de la Sous-préfecture de Katiola et de Fronan.

Le ratio élèves/enseignants est un déterminant qui explique les disparités de réussite dans les collèges. Car, dans les écoles où le ratio élèves/enseignants est faible, les élèves participent mieux au cours. Ces collèges ont un bon encadrement des élèves en raison de l'attention individuelle des enseignants. À cet effet, il convient pour nous de vérifier la disponibilité des enseignants selon les disciplines (tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des élèves selon la disponibilité des professeurs dans les différentes disciplines dans la région du Hambol

	Disciplines scolaires	Effectifs	Pourcentage	
Élèves sans professeurs en:	Langue Vivante 2	1	0,3%	38,5 %
	Histoire - Géographie	6	1,6%	
	Arts plastiques	2	0,5%	
	Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté	2	0,5%	
	Sciences physiques	0	0,0%	
	Sciences de la Vie et de la Terre	0	0,0%	
	Français	10	2,6%	
	Anglais	4	1,0%	
	Épreuves Physiques et Sportives	7	1,8%	
	Musique	47	12,5%	
	Mathématiques	69	18,0%	
	Aucune discipline	236	61,5%	61,5 %
TOTAL		384	100,0%	100 %

Source : Nos enquêtes, 2023

Il ressort de ce tableau 5 qu'un nombre important d'élèves (38,50 %) ont achevé l'année scolaire 2022-2023 sans avoir eu accès aux professeurs dans certaines disciplines, notamment ceux des mathématiques. Pourtant, la compréhension de cette discipline s'avère difficile pour un bon nombre d'apprenants. Cette absence de professeurs dans les disciplines essentielles, notamment les mathématiques (18%) est préoccupante car cela pourrait contribuer à une baisse globale de la performance des élèves de la région du Hambol. C'est ainsi que, dans ces dernières années, l'on note une faiblesse continue des résultats aux examens du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC). Le taux de réussite est passé de 41,11 % en 2020 à 32,88 % en 2023 en passant par 25,44 % en 2022 (DRENA KATIOLA). En conclusion, le tableau 5 illustre une situation préoccupante dans certaines disciplines clés, appelant des actions ciblées pour équilibrer la disponibilité des enseignants et garantir un apprentissage de qualité pour tous les élèves.

4. Discussion

La situation de l'éducation en Afrique est généralement en retard par rapport aux pays du Nord, de grande disparité existe néanmoins entre les zones rurales et les zones urbaines

(A. Touré et *al.* 2022 p. 244). Pour pallier cette disparité rurale, l'État ivoirien a décidé de créer les collèges de proximité en zone rurale en vue de résorber le flux lié à la croissance vertigineuse de la population ivoirienne. Ainsi, les résultats de notre étude indiquent que, malgré la construction de collèges de proximité dans la région du Hambol, 97,66% des élèves continuent d'apprendre dans des classes à effectifs pléthoriques. Ce constat révèle une inadéquation entre les infrastructures éducatives nouvellement construites et les objectifs de réduction des effectifs en classe, un problème largement discuté dans la littérature. K. K. A. Kouadio et *al.* (2022, p. 939) ont examiné un phénomène similaire dans leur étude sur « le phénomène des élèves-paysans » dans la politique de l'école de proximité. Ils ont montré que l'initiative visant à rapprocher les établissements scolaires des zones rurales n'a pas toujours réussi à alléger la pression sur les effectifs, souvent en raison des contraintes socio-économiques des familles, qui limitent la fréquentation régulière des écoles.

En parallèle, A. Touré et *al.* (2022, p. 244) ont exploré la relation entre les collèges de proximité et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales du Nord de la Côte d'Ivoire. Leur étude a révélé que même avec l'implantation de nouvelles écoles, les défis économiques et alimentaires persistent, contribuant à des taux de fréquentation scolaire élevés qui dépassent la capacité des nouvelles infrastructures. I. Kouyaté (2019, p.5), dans son analyse sur les collèges de proximité en Côte d'Ivoire, a souligné l'importance de la gestion des inscriptions et de la répartition équitable des élèves pour éviter les déséquilibres qui peuvent conduire à des classes surchargées, malgré la disponibilité de nouvelles infrastructures.

L'étude de F. E. Koffi et *al.* (2021, p.1773) a également montré que la simple construction de nouvelles écoles ne suffit pas à garantir un enseignement de qualité. Ils insistent sur le besoin de former davantage d'enseignants qualifiés et d'améliorer les conditions de travail pour maximiser l'impact des collèges de proximité. Enfin, K. K. A. Kouadio (2022, p. 939) et O. A. Kouadio et *al.* (2018, p.22) ont respectivement examiné l'impact socio-économique des collèges de proximité et les ont abordés sous l'angle des capacités, concluant que ces établissements, bien que cruciaux pour l'accès à l'éducation, doivent être accompagnés de politiques socio-économiques robustes pour en maximiser les avantages. Ces résultats concordent avec notre constatation actuelle selon laquelle la construction de collèges de proximité n'a pas encore réussi à décongestionner les salles de classe dans la région du Hambol.

Cependant, tous les auteurs ne partagent pas cette vision. A. Fofana (2014, p.12) souligne que le collège de proximité présente de nombreux avantages, notamment en luttant contre la pauvreté en milieu rural à travers l'alphabétisation des populations. Selon lui, ces établissements représentent une réforme qui encourage le maintien des élèves après l'enseignement primaire. De son côté, J.P. Payet (1994, p.42) révèle que la proximité entre l'école et la famille suscite une forte mobilisation et une coopération fructueuse, au

bénéfice des élèves. Dans cette même perspective, M. Aidan (2006, p.21) souligne que la proximité est un facteur déterminant pour la scolarisation des enfants, en particulier des filles, la distance étant un obstacle critique à leur fréquentation scolaire.

A. Fofana (2014, p.7) précise que la conception des collèges de proximité doit viser la lutte contre l'illettrisme, source de nombreux maux. Ces établissements facilitent l'alphabétisation, qui constitue un levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Avant leur création, environ 46 % des revenus des ménages étaient consacrés aux dépenses éducatives des élèves, représentant un montant proche de 100 000 francs CFA, selon les données du PASEC (2012, p.11). Néanmoins, avec l'implantation de ces collèges en milieu rural, les dépenses de transport, de logement et de nourriture s'en trouvent réduites, allégeant ainsi le fardeau financier des ménages. Ces collèges deviennent ainsi des outils puissants de réduction de la pauvreté, tout en favorisant la scolarisation des jeunes filles, dont le coût est estimé à 2,7 fois supérieures à celui des garçons dans l'enseignement secondaire.

De même, I. Kouyaté (2019, p.4) partage cette thèse, en précisant que la location de logements par le personnel éducatif apporte un revenu complémentaire aux parents d'élèves. En outre, ces établissements constituent un levier pour l'apprentissage des techniques agricoles. En 2018, la participation des filles en milieu rural a augmenté, avec 3 380 filles inscrites sur un total de 8 063 élèves, soit un taux de participation de 41,91 % dans les quarante collèges de proximité construits par le C2D, contre 43 % au niveau national, comme le note l'auteur.

Conclusion

L'étude quantitative menée sur l'impact des collèges de proximité dans les perspectives d'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves de l'enseignement secondaire public en Côte d'Ivoire en général et dans la région du Hambol en particulier, confirme dans l'ensemble cette approche. En effet, les collèges de proximité ont engendré la réduction des distances, le rapprochement des collèges aux populations scolaires. Cependant, cette réforme connaît une panoplie de difficultés entre autres, la recrudescence des effectifs pléthoriques résultant de l'insuffisance des enseignants. Cette disposition mise en place localement à faire bénéficier tous les collégiens organisés généralement en groupes-classes pour répondre au déficit d'enseignants impacte négativement les conditions d'apprentissage scolaire.

Références bibliographiques

AIDAN Mulkeen, 2006, *Des enseignants pour les écoles rurales : un défi pour l'Afrique*, Biennale 2006 de l'ADEA

FOFANA Abou, 2014, « Écoles rurales, vers des orientations nouvelles : l'exemple des écoles de proximité en Côte d'Ivoire ». Gwenaëlle FABRE, Anne FOURNIER, Lamine

SANOGO. *Regards scientifiques croisés sur le changement global et le développement - Langue, environnement, culture* : Actes du Colloque international de Ouagadougou (8-10 mars 2012), Sciencesconf.org, pp.9-21, 2014. hal-00939897

KOFFI Fêté Ernest, KOUADIO Kouassi Kan Adolphe et SANGARE Moussa, 2021, « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire face aux défis de l'enseignement de qualité : Étude de cas dans les collèges de Bourebo, Ayaou-Sokpa et Tienkoikro », *International Journal of Scientific Research and Management (IJSRM)* Volume 09, Issue 06, 2021, pp.1763-1773

KOUADIO Alice Odounfa, AZOH François-Joseph, BONNEL Marie-Louise, MAÏGA Seydou et N'DRI Jacques, 2018, « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire au prisme de l'approche par les capacités », *Papiers de Recherche AFD*, n° 2018-80, Septembre

KOUADIO Kouassi Kan Adolphe, 2022, « Impact socio-économique des collèges de proximité sur les populations paysannes : Cas des populations du village de Tiéplé, bénéficiaires du projet du Millénium Challenge Corporation (Côte d'Ivoire) » *IJSRM* Volume 10 Issue 01 January 2022 [www.ijrsm.in], pp.932-940

KOUADIO Kouassi Kan Adolphe et N'DRI Kouamé Abou, 2017, « Le phénomène « des élèves-paysans » dans la politique de l'école de proximité », *International Journal of Multidisciplinary Research and Development* Online ISSN : 2349-4182, Print ISSN : 2349-5979, Impact Factor : RJIF 5.72 www.allsubjectjournal.com Volume 4; Issue 4; April 2017; Page No. 11-13

KOUASSI Konan, 2013, *Insalubrité, gestion des déchets ménagers et risque sanitaire infanto-juvénile à Adjamé*, Thèse de doctorat unique en géographie, IGT, Université de Cocody-Abidjan, 597 p.

KOUYATE Idrissa, 2019, « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], | 2019, mis en ligne le 11 juin 2019, consulté le 26 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ries/7615> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.7615>.

MENA/DESPS, 2023, *Statistiques scolaires de poche 2022 –2023*, 155 p. www.men-dpes.org

MENETFP/DSPS-SDS, 2017, *Annuaire statistique du secondaire 2016-2017*, 132p.

PASEC, 2012, *Évaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'actions pour une amélioration de la qualité*, Rapport final-Côte d'Ivoire, 118 p.

PAYET Jean-Paul, 1994, « L'école à l'épreuve de la réparation sociale : la relation professionnels/public dans les établissements scolaires de banlieue », *Revue française de pédagogie*, année 1994 n°109, p. 7-17.

RGPH-2014, 2015, Recensement Général de la population et de l'habitat, 2014

TOURE Adama, FOFANA Alassane Salif, 2022, « Collèges de proximités et insécurité alimentaire dans les milieux ruraux du Nord de la Côte d'Ivoire : Cas des Sous-Préfectures de Bougoussou et Bako » *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, Numéro 13 Décembre 2022, ISSN : 2521-2125, p. 233-248.